

PRIX DE L'ABONNEMENT
EDITION QUOTIDIENNE
ANNUELLE 100
SEMESTRIELLE 50
TRIMESTRIELLE 25
L'abonnement est strictement payable d'avance
EDITION HEBDOMADAIRE
ANNUELLE 50
SEMESTRIELLE 25
TRIMESTRIELLE 12
Si l'abonnement n'est pas payé d'avance, il sera de 100 par an.

L'ELECTEUR

JOURNAL DU MATIN

TARIF DES ANNONCES
Première insertion... 50
Autres insertions... 25
Trois fois par semaine... 10
Deux fois par semaine... 5
Avance... 10
Les annonces suivantes seront insérées pour un centin le mot :
Demande d'emploi—Demandes de Domes tiques ou employes—Annonces pour chambres ou pe tite—Annonces d'objets perdus ou trouvés
Toutes lettres, etc., concernant l'administration de vront être adressées à BELLEAU & CIE, Bureau de l'ELECTEUR 111, Côte Lamontagne, et toutes lettres, etc concernant la rédaction à ERNEST PACAUD, Directeur de la rédaction

BELLEAU & CIE, administrateur BUREAUX : 111, Côte Lamontagne, Basse-Ville, Québec. ERNEST PACAUD, Redacteur-en-chef

QUEBEC, 31 JANVIER 1888

"Le libéralisme est un péché"

Telet le titre d'un livre récemment publié en Europe par Dom Sarda, un religieux espagnol.

L'ouvrage est sans doute excellent, puisqu'il a reçu l'approbation du pape. C'est un livre de controverse religieuse, dont l'auteur s'est inspiré des derniers révélements qui se passent autour de lui : ayant évidemment en vue de réfuter les doctrines anti-sociales et anti-religieuses ouvertement prêchées par quelques journaux dans les grandes villes européennes, où toutes les idées, toutes les opinions les plus condamnables, toutes les théories les plus subversives, ont aujourd'hui leurs organes, on ne trouve des polémistes athées, affectant de ne croire à rien, des apôtres du doute systématique, à plus forte raison des gens qui récusent l'autorité ecclésiastique. Dans un pareil milieu, la théorie de l'apologiste espagnol a sa raison d'être et est appelé à faire un grand bien.

Mais, ce qui ne nous entre pas dans la tête, c'est qu'on importe cette théorie chez nous et qu'on la prêche comme si elle était nécessaire par les circonstances. Voilà cependant ce qui est déjà fait : plusieurs journaux semblent s'être donné le mot pour afficher le titre du livre espagnol en tête de leurs colonnes, avec force commentaires les plus saugrenus avec mille insinuations plus sottes les unes que les autres contre celui de nos journaux politiques qui porte le titre de libéral. Pouvoir dire que le pape a approuvé un livre où il est établi clair et net que le libéralisme est un péché, certes, quelle aubaine pour des gens qui affectent de se séparer d'horreur devant le seul mot de libéralisme, oubliant que leur propre parti, pour maintenir sa popularité, a dû prendre le nom de libéral conservateur : libéral d'abord, conservateur ensuite.

Nous protestons contre cette odieuse exploitation de principes, contre cette manie de travestir le titre d'un livre approuvé par le pape en un cri de guerre contre un parti politique. Tout se résume ici à une question d'application. La thèse de Dom Sarda est correcte, mais seulement pour ce qui concerne des erreurs sociales et religieuses. Or, on sait bien que ces erreurs, pour peu qu'il n'existe chez nous, ont leurs ramifications dans les deux partis, indifféremment. Il ne faut pas confondre le libéralisme catholique avec le libéralisme politique ; ce sont deux choses bien différentes, et la preuve, c'est qu'il y a de la liberté-pensée et de l'indifférence dans les deux partis, indépendamment de toutes distinctions politiques. Pour un libéral qu'on pourrait nous citer comme un esprit fort, nous pourrions citer deux conservateurs professant les mêmes erreurs. Mais le nombre de ces incidents est si petit qu'on s'en moque à peine. Ils détonnent tellement au sein de notre société qu'ils forment une tache minime dépourvue de toute importance. Il n'y a donc pas lieu de déplorer toute une province en criant à la honte que le libéralisme est un péché ; sur le peu de bien qu'on peut faire, on ne peut causer un mal énorme et des torts fâcheux à son prochain, car bien des gens, en attendant ces fulminations, se demanderont avec émoi qui elles visent, et, voyant autour d'eux, en fait de libéralisme, qu'un parti politique appelé libéral, appliqueront naïvement à celui-ci la terrible thèse de Dom Sarda.

Mais si nos adversaires veulent par ce moyen insidieux faire porter au parti libéral une condamnation qui ne s'applique qu'à une erreur sociale ayant le malheur d'avoir le même nom, ils choisissent bien mal leur moment. Si jamais, en effet, ce fut le temps de pousser chez nous ce cri d'alarme, ce n'est certes pas en nos jours, au moment où les honnêtes gens éminent en masse hors du parti conservateur, tellement le nom de ce parti a été compromis par une multitude de brigands politiques, au moment où, au Canada comme en Angleterre, tout ce qu'il y a de catholiques est à bon droit agouté du tokyisme et poussé du côté des libéraux.

Il suffit d'ouvrir les yeux et de regarder. Tous les jours, ce phénomène se répète. Que se passe-t-il précisément de temps en au Manitoba ? A peine le gouvernement conservateur était-il tombé, l'indécouverte d'une chose nouvelle : pour chercher leurs rapines, les anciens ministres avaient imaginé de ne tenir aucune comptabilité depuis seize mois, tout comme un caissier voleur qui prépare sa fuite. L'émotion causée par ces effrayantes révélations a été considérable ; de goût, les partisans de l'ancien gouvernement passent du côté des libéraux par

ACTUALITES

On a commencé les décorations au parlement pour le grand bal du 8 février.

La contestation de l'élection de Haldimand a été renvoyée.

M. Joncas, député de Gaspé aux Communes, vient de faire signifier une motion demandant le renvoi de la contestation de son élection, parce que l'on n'a pas procédé dans les six mois.

Comme le tribunal sera présidé par l'hon. juge Pelletier, qui a déjà renvoyé pour la même raison les contestations de Rimouski et de l'Islet, il n'y a pas de doute que la motion de M. Joncas sera accordée.

La société d'horticulture de Montréal tiendra demain et après-demain à Québec sa convention annuelle.

Plusieurs de nos horticulteurs en renom donneront leur concours à cette réunion importante à laquelle sont conviés tous ceux qui s'intéressent à la culture des arbres et des fruits.

La commission des pêcheries a repris ses délibérations hier l'après-midi.

Il est probable que les commissaires se sépareront cette semaine, sans en venir à aucune entente.

Sa Grandeur Monseigneur D. Racine évêque de Chicoutimi, décédé le 27 courant, était membre de la Congrégation du Séminaire de Québec.

M. St-Hilaire, M. P. P. représentant le comté de Chicoutimi et Saguenay, est parti ce matin par le chemin de fer du Lac St Jean, pour assister aux funérailles du regretté Mgr D. Racine. Il sera de retour à Québec mercredi prochain pour aller en députation auprès de sir Hector, et ensuite auprès des ministres provinciaux avec MM. les curés et le maire du lac St Jean, au sujet de la navigation de ce lac.

Deux personnes bien connues et très estimées à Québec, sont en ce moment dangereusement malades : sir N. F. Belleau et Mme C. F. Langevin.

Sir A. P. Caron a jugé bon, avant de venir festoyer à Québec, d'abandonner ses poursuites contre la corporation, pour lui élever le contrôle des places publiques, notamment de la terrasse.

Une lettre du ministre de la milice sera bientôt publiée à ce sujet.

Plusieurs de nos principaux concitoyens ont signé, hier, une requête attestant les bons services du capitaine Heigham alors qu'il était chef de la police provinciale.

A sa réunion d'hier après-midi, le bureau de direction de la Banque Nationale a décidé de retenir les services de son caissier, M. Lafrance.

Hier soir nous avons eu des entrevues avec trois des principaux directeurs de la banque, qui nous ont donné les informations suivantes :

A la réunion d'hier, les directeurs ont décidé de remplacer M. Emmanuel Huot par M. Lavoie, autrefois employé à la banque Nationale mais qui depuis assez longtemps était à l'emploi de la banque du Peuple, en qualité de comptable.

M. Huot sera probablement proposé à un autre emploi.

Les directeurs ont aussi discuté la question de la gérance de la succursale de la banque à Montréal.

Après informations puisées à bonne source, nous sommes d'avis que M. Vallée continuera à remplir la charge qu'il occupe depuis plusieurs années.

MM. Eugène Crépault, C. R., Joseph Lavergne, M. P., et L. J. Cannon, avocats d'Arthabaskaville, sont arrivés à Québec hier après-midi pour le terme de la Cour de Révision.

De la Minerée :

Plusieurs journaux ont annoncé le départ de l'honorable M. Rivard pour l'Europe. Cette nouvelle est incorrecte. Nous regrettons néanmoins de savoir qu'il est gravement malade.

Le Dr Duchesneau, président de la commission des Aïles, a été élu maire de Terrebonne.

Il est amusant pour les politiciens, mais regrettable pour les intérêts de Québec, de constater la scission qui existe parmi les bleus de cette ville.

Les amis de sir Hector et de sir Adolphe n'ayant pas pu s'entendre, les premiers s'amuseront le 9 février et les derniers festoieront le 11.

Si ces deux fractions ne se réconcilient pas avant la session, Québec court grand risque de ne pas avoir le pont.

Comment le *Courrier du Canada* peut-il commettre l'indécence de se réjouir du renvoi de la contestation d'élection d'Haldimand, lorsqu'il est notoire que la preuve de corruption était si foudroyante que le député tory n'a échappé à l'annulation de son élection qu'en remuant ses partisans et refusant de les reconnaître comme ses agents !

DERNIERES DEPECES

Les Etats-Unis

Toronto, 30.—Le *Mail* publie la dépêche suivante :

M. Phelps, ministre des Etats-Unis à Londres, a publié dans le *Nineteen Century* un article sur la constitution des Etats-Unis qui a terminé ses cent ans d'existence l'année dernière.

Ce siècle a vu la civilisation s'étendre sur le continent américain, des côtes de l'Atlantique jusqu'à celles du Pacifique.

La population de la république américaine s'est accrue de trois millions à près de soixante millions. On a vu aussi sous l'administration américaine mûrir cette grande nature du nouveau monde pleine de promesses et d'espérances inépuisables.

La nation américaine est la fille aînée de la Grande-Bretagne, et l'attachement de ces deux nations devient de plus en plus ferme et intime. Il est de plus en plus évident que la destinée de l'Amérique, pour son malheur ou pour son bien, est de devenir l'héritage non d'une nation seulement, mais de la race à laquelle cette nation appartient.

Il est probable que bien peu d'Anglais, même parmi les plus instruits, ont une connaissance précise du gouvernement des Etats-Unis tel qu'il existe actuellement. M. Phelps en donne donc un exposé concis et définit le système de la fédération américaine, qui est la base de ce gouvernement, dans le but d'intéresser non seulement ceux qui sont livrés à la vie politique, mais ceux-là encore qui tiennent à mieux connaître le grand pays d'Amérique.

Les Sauvages de l'Ouest

San Francisco, 29.—Une troupe de sauvages de la tribu des yakus qui commettait depuis quelque temps des déprédations dans les montagnes, se sont rencontrés il y a quelques jours avec des troupes mexicaines et accompagnés d'un petit nombre de citoyens. Il a eut combat à l'endroit appelé Buca-Gamba.

Deux yakus ont été tués et une douzaine ont été fait prisonniers.

Operation malheureuse

Kamloops, C. B. 28.—Cet après-midi le docteur Turrer et un aide se préparaient à rebouter l'épaule de Mme Wallace qu'elle s'était disloquée il y a quatre mois, la mirent sur l'influence du chloroforme. Elle fut prise du coma et malgré tous les remèdes qu'on employa pour la rappeler à la vie au bout de 2 heures elle mourut.

Incendie

New-York 30.—Entre cinq à six heures ce matin l'incendie le plus désastreux que l'on ait vu depuis quinze ans s'est déclaré dans Broadway. Avant que le feu eut été éteint les propriétés du côté ouest de la rue entre les rues *Prince et Spring* ont été détruites. On a eu un moment que l'incendie se propagerait dans le bloc voisin. Il y avait sur le théâtre de l'incendie 23 pompes à vapeur.

Une terrible explosion s'est produite lançant dans l'espace des morceaux de fer et de brique qui ont blessé quelques personnes. Il est impossible d'estimer le montant de la perte qui n'est pas moindre d'un demi million.

Arrestation d'un pretre

Dublin, 30.—Le Révérend Daniel Stephens, prêtre catholique romain, curé de Talcounagh Donagall, a été arrêté ce matin accusé de conspiration, en vertu de l'acte de coercion.

O'Brien

M. O'Brien, l'agitateur Irlandais, est parti pour le Midi de l'Europe, dans l'intérêt de sa santé. Il reviendra à Londres pour la réception qu'on prépare à l'ex-maire Sullivan et à lui-même. Les mandats d'arrestation, lancés à la demande du *Freeman's Journal* pour arrêter de nouveau M. O'Brien, ont été remis à la police samedi. Son départ a seul empêché qu'il fut arrêté. Comme il n'est pas un fugitif devant la justice, il ne peut pas être arrêté en Angleterre.

NOUVELLES DE MONTREAL

La contestation d'élection de Laprairie

Action pour libelle du club athlétique "Montreal" contre le "Post"

Capture de jeunes voleurs

M. Erastus Wiman a Montréal

(Service spécial de l'ELECTEUR)

Montréal, 30 janvier.—M. Stewart Menzies, député de Perthshire-Est, Angleterre, est en cette ville depuis quelques jours. Interrogé au sujet de la situation politique en Angleterre, voici ce que répondit M. Menzies :

"Le Home Rule pour l'Irlande devra venir tôt ou tard. La Grande Bretagne se rallie de plus en plus à cette mesure de justice. Le pays de Galles, l'Ecosse et le nord de l'Angleterre sont favorables au Home Rule et rien de surprenant si le gouvernement de Salisbury nous arrivait à la prochaine session avec un bill dans ce sens. Cependant ce bill ne saurait être aussi complet que celui de M. Gladstone." M. Menzies croit que l'ouverture de la session sera orageuse et donnera lieu à un long débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône.

La salle d'audience de la première division de la Cour Supérieure était encombrée ce matin par les membres de l'Association Athlétique des amateurs de Montréal et une foule d'autres personnes qui prennent intérêt au jeu de crosse, pour entendre les témoignages dans la fameuse cause pour libelle intentée par l'association contre le *Post*. Son Honneur le juge Davidson présidait le tribunal. L'association était représentée par M. R. D. McGibbon, et la défense par M. C. J. Doherty, C. R. L'on se rappelle que l'été dernier, le club de crosse *Shamrock* est venu bien près de remporter le titre de champion, qu'il n'a perdu que par une seule partie et que le titre a été accordé au club de crosse de Cornwall. La présente action pour libelle a été prise par l'association à la suite d'un article publié dans le *Post*, dans lequel il était dit que le club de crosse *Montreal* avait livré la partie au club de Cornwall dans la dernière rencontre de la saison, entre ces deux clubs, et ce, pour une considération monétaire. L'on croyait dans le temps que si le club de *Montreal* avait réussi à remporter la victoire contre le club de *Cornwall*, il est probable que le *Shamrock* auraient été déclarés champions, car il ne leur manquait qu'une seule partie pour obtenir le grand honneur qu'ils avaient en vue. Le *Post* ayant accusé le club *Montreal* d'avoir vendu la partie, ce dernier institua une action pour libelle.

M. Guay de Chicoutimi est en cette ville, ainsi que l'hon. F. G. Marchand, Orateur.

Les amis admirateurs de l'hon. G. Duhamel doivent lui présenter un cadeau ce soir.

On a procédé ce matin en cour dans la cause relativement à l'hon. M. McShane accusé de tentative de corruption lors de la dernière élection locale à Laprairie. L'hon. juge Loranger présidait au tribunal, MM. Lacoste, C. R., Pagnuelo, C. R., et Bisailon C. R., représentaient la poursuite et M. Geoffroy C. R. et Kerr représentaient la défense. A l'ouverture de la cour, M. F. Bisailon C. R. donna communication à la cour du plaidoyer filé par les avocats de Bourrassa. Voici qu'elle est la conclusion du plaidoyer : que c'est sans droit qu'il est assigné à comparaître pour répondre à cette requête ; qu'il n'existe aucune preuve des allégués de la dite requête, qui sont faux et mal fondés ; que la preuve faite par le mis en cause l'a été avec la protection de la cour et ne peut-être invoquée contre ce mis en cause. C'est pourquoi le mis en cause conclut au renvoi de la dite requête et des sommations avec dépens. M. Kerr, C. R., représentant l'hon. M. McShane, offre que dérogation générale aux accusations portées et plaide non coupable. Comme on doit procéder d'abord avec la cause d'Amé Bourrassa, ce dernier est appelé mais on constate son absence. M. Bisailon fait alors motion pour qu'une règle de cour soit annulée contre lui. La motion est acceptée. On procède alors à la cause de M. McShane. Il s'élève une longue discussion entre MM. Lacoste, Geoffroy, Kerr et Bisailon, à savoir si l'on peut procéder dans cette cause sans avoir au moins le privilège de transcrire le témoignage principal, Amé Bourrassa. On cite nombre d'autorités à cet effet de part et d'autre, et l'hon. juge Loranger déclare que c'est la première fois qu'un tel cas se présente. Le juge ajoute que l'on va continuer à entendre les témoignages, qu'il a décidé plus tard si l'accusé peut être condamné sans avoir le privilège de transcrire le témoignage principal. Le témoin Emou donne ensuite son témoignage au cours duquel il relate les détails de la prétendue tentative de corruption.

Samedi soir la police a arrêté une bande de jeunes voleurs qui très probablement ont été impliqués dans tous les grands vols qui ont eu lieu récemment en cette ville. Voici les noms des voleurs arrêtés : Robert Graham 20 ans, Samuel Briggs 10 ans, Wm Huddle 10 ans, Kane 10 ans, Frankin 18 ans, Leonard 19 ans.

Voici dans quelles circonstances leur arrestation a été opérée. Samedi soir, ils s'introduisirent au Curling Club, coin de la rue St Casimir et de la Montagne, et nombre de capots en fourrure, casques et bouteilles furent volés. Un cocher vit sortir quatre jeunes gens d'un chassiot à l'immediation informer la police. Le sergent Charbonneau, qui est aux aguets depuis déjà plusieurs semaines, prit la cause en mains et fit venir avec lui le détective Carpenter, ainsi que les autres constables ci-dessus mentionnés. D'après ce que Charbonneau apprit du cocher, les voleurs avaient dû se sauver par la rue Versailles, près de la voie du Grand-Tronc. De fait, c'est bien cette direction là qu'ils avaient pris. Ils se cachèrent d'abord dans un char l'illuminant qui se trouvait sur la voie et où ils se disposaient à passer la nuit, mais le gardien Clarke les ayant aperçus les fit déloger. Au moment où ils sortaient du char, la police arrivait. Deux des jeunes voleurs, nommés Robert Graham et John Leonard, se sauvèrent à la vue des constables, emportant avec eux deux capots en fourrure et des casques, mais ils furent poursuivis et arrêtés. Deux autres, nommés Kane et Henry Franklin, furent arrêtés sur place. Franklin avait sur lui un capot volé et avait trois casques en fourrure appartenant aussi aux membres du club. Dans la neige près du char on trouva plusieurs bouteilles de whisky.

Hier dans la soirée, en tombant sur un trottoir de la rue Bleury, M. le juge Geo. Martin s'est fracturé une jambe, on l'a immédiatement transporté à son domicile et le docteur Brodeur lui a posé un premier appareil.

Le service des chemins de fer s'est fait avec plus de régularité hier. Cependant, à cause de la grande quantité de neige qui est tombée, les différents trains ont été retardés quelque peu. Ce matin le train de New-York était près de deux heures en retard.

M. Erastus Wiman est en ville et donnera une conférence demain soir au Windsor sur l'union commerciale.

NOUVELLES DE LA CAPITALE FEDERALE

Le plenipotentiaire anglais de la commission des pêcheries

Ottawa, 30 janvier.—M. Jos. Chamberlain dit qu'en toute probabilité il aura terminé les négociations relatives à sa mission au commencement de février, et pourra retourner en Angleterre dans une quinzaine de jours.

La contestation de l'élection du comte de Quebec en appel devant la Cour Suprême

(Service spécial de l'ELECTEUR)

Ottawa, 30 jan.—M. Joseph Martin, le candidat adversaire de sir A. P. Caron dans le comté de Québec aux élections fédérales de février 1887, est actuellement en cette ville. Il est venu pour fixer la date de l'audition de l'appel devant la Cour Suprême du jugement du juge Caron renvoyant la pétition contre sir A. P. Caron. Des actions pénales ont aussi été prises contre le ministre de la milice par M. Edward O'Brien, un électeur du comté de Québec, et lui ont été signifiées aujourd'hui. M. O'Brien réclame mille dollars pour cinq actes de corruption personnelle qu'il dit avoir été commis par sir Adolphe pendant sa dernière campagne électorale. M. Martin dit qu'il y a des preuves de corruption amplement suffisantes.

Mademoiselle Botterel, sœur de M. Edward Botterel, fonctionnaire public à la Chambre des Communes, est morte subitement à Ottawa ce matin.

Lettre de New-York

Le 26 janvier 1888.

Exécution de Driscoll.—La bande des Whoyos.—Les Chiquitoes.—Un nouveau système de télégraphie sans fil.—Le "World" de New-York.—Le "re- portage" aux Etats-Unis.

L'exécution de Driscoll qui a eu lieu lundi à New-York a créé une vive sensation. On attendait cet événement avec une anxiété fébrile comme si on avait eu peur de voir ce dangereux criminel échapper encore une fois à la justice.

Driscoll était le chef de la bande des Whoyos, dont la plupart des membres sont en ce moment en villégiature à Sing Sing. Ces maraudeurs de nuit ont tenu longtemps New-York sous un véritable règne de terreur.

Ils avaient une organisation formidable et ne craignaient ni Dieu ni diable. C'était une véritable armée de brigands qui assaillaient ou tuaient sans la moindre hésitation. La police les trouvait généralement dans les bouges des rues Pell, Park, Mott, Baxter et Mulberry. Ces rues sont encore parfois de véritables coupe-gorge ; mais elles ont dû en rabattre beaucoup sous les assauts répétés de la police. Néanmoins, on y trouve toujours quelques figures sinistres et je n'engagerais personne à s'y attarder la nuit.

Il y a environ une douzaine d'années, l'association des Whoyos était dans toute sa vigueur. A cette époque, il y avait à New-York un endroit ménétré où on appelait les Chiquitoes. Quand un Whoyo était poursuivi de trop près par la police, il pouvait se dissimuler en une minute dans une rue tellement étroite que Leonard et Centre et de la se diriger à travers vingt avenues tortueuses jusqu'aux rues de Baxter et Park, pour se faire entendre à l'abri dans un syntrophe inconnu.

Aux abonnés de la ville

Le fermier de l'ELECTEUR est maintenant en position d'offrir une magnifique photographie de l'hon. M. Mercier, grandeur calmet pour albums, ou de 12 x 14 pouvant être encadrée, en prime aux abonnés de la ville qui paieront une année d'abonnement.

La législature de la Nouvelle Ecosse, se réunira le même jour que le gouvernement fédéral. — 28 février.

Elle n'eut d'abord qu'une pensée ; recevoir son enfant. Angelina avait été élevée par une négresse dévouée.

Les consignataires recevront les listes officielles.

179, RUE ST-PAUL, QUEBEC.

TOILES ET COTONS.

Values exceptionnelles venant d'être reçues

Nos marchandises régulières de fabriques supérieures sont très recommandables pour la durée, tant importées directement des manufactures de Hongrie, Crefeld et autres manufactures de premières classes.

Les acheteurs profitant de nos toiles de cinq yards d'écoulement trouveront notre assortiment de Toiles Blanches (Long Cloth), Cotons à Draps, Cotons à Oreillers, Cotons pour Chemises, Toiles d'Inde, Toile Ovale, Toile pour Tableaux, etc., etc., non seulement dans les meilleures qualités, mais le meilleur marché du commerce.

Nous qu'on nous envoie quelques uns de ces marchandises.

Coton blanc (Long Cloth) 50 pouces de large 90 et 120.

Coton peigné pour Chemises de nuit 120.

Coton blanc Américain, extra fin, 90 et 91.

Coton pour Couvertures d'Oreillers 30 pouces de large 120.

Coton à Draps de 110, 80 pouces de large 270.

Couvertures de table en Toile d'Inde, 90 la doz.

Service de Table 150 (bonne valeur).

Le fabricant supérieure en Flanelle Blanche foule.

Valent spéciale de nos fabriques ordinaires en couverture de lits et Extra Supérieures.

Nous invitons à venir examiner les meilleures valeurs en Broderies sur Batiste qui ont encore été offertes de 50 à 110.

Broderies Grande Lingerie pour Japon 110, 130 et plus.

Broderies en Baptiste, pour Dames et Messieurs, également endommagées 25 par cent au-dessous de la valeur.

GLOVER, FRY & CIE.

POUR ÉCONOMISER

IL FAUT PROFITER DES

Grandes Réductions

QUI VIENNENT DE SE FAIRE CHEZ

F. X. LEPAGE & Cie

Marchands-Importateurs

53, Rue de la Couronne

Les réductions sont faites sur toutes les marchandises depuis 25% à 40%. Nous offrons à une réduction énorme les articles suivants qui ne sont qu'un instant à ces avantages que les acheteurs trouveront.

Un grand lot de Gants de Kid valant 1.40 réduits à 1.00.

100 Doz Bas de laine vendus à moitié prix.

Un grand lot de Mittaine en Kid pour Dames, vendus seulement à 35c.

Toiles à Nappes depuis 180 en montant.

Étoffes à Robes (immense quantité) de 25 et 33 cent, réduites à 10 cent seulement.

150 pièces de Tweeds assortis de prix et qualité, pour une immense réduction.

Serges Noires et Couleurs, Etoffes à Manteaux (Job sans précédent).

Flanelle grise et Couleur (25% de réduction).

Cami-cori et Caleçons TOUTE LAINE pour 45c seulement.

Spécialité : Articles de Dent, vendus aux mêmes conditions.

La vente est commencée. A tous ceux qui veulent économiser leurs argent, nous les conseillons de venir nous voir au

53, Rue de la Couronne

F. X. LEPAGE & Cie,

SC UMISSIONS

Des commissions cachetées, adressées à l'honorable Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics, et portant à l'ordre : "Sousmission pour extension du Palais de Justice de Montréal," seront reçues au bureau du commissaire, jusqu'au 16 de février prochain, à midi, pour l'exécution des ouvrages d'art destinés à agrandir le Palais de Justice de Montréal.

On pourra voir les plans et devis de l'édifice projeté en l'étude d'A. Lévesque, Ecr., architecte, 12 Place d'Armes, Montréal, depuis 10 h. à 11 h. tous les jours, et on pourra aussi obtenir tous renseignements nécessaires concernant ces plans et devis.

Chaque sousmission devra être accompagnée d'un chèque accepté par le commissaire, lequel chèque sera égal à dix pour cent du montant (la sousmission est une garantie de la mise en exécution du contrat).

La sousmission n'engage pas d'accepter la plus basse soumission ni aucune de celles qui lui sont adressées.

Par ordre,

ERNEST GAGNON

Secrétaire de l'Agriculture et des Travaux Publics

Québec le 16 janvier, 1888. — 3 f. p. s. E. J. h.

AVIS est par le présent donné que la propriété appartenant au gouvernement de la province de Québec et formant le bloc compris entre la Place Jacques Cartier, la rue Notre-Dame, la rue Saint-Claude et la rue Le Royer, plus quatre lots situés au sud de la rue Le Royer, à Montréal, en tout vingt et un lots de terrain, sera vendue, par lots séparés et à l'enchère, le premier jour du mois de mai prochain (1888), à dix heures du matin, au bureau du Sheriff de Montréal. Le plan des terrains, avec un devis indiquant le chiffre de la mise à prix pour chaque lot, est visible tous les jours, au bureau du Sheriff, aux heures ordinaires.

J. McSHANE,

Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics

Québec, 26 janvier 1888. J. n. o. e.

INSTITUT CANADIEN

DE QUEBEC.

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DES

membres de l'Institut Canadien de Québec,

pour la réception des rapports, l'élection des officiers et des membres du Bureau de direction, aura lieu LUNDI, le SIXIEME JOUR DE FEVRIER, prochain, à 7 heures et demie P. M., à la salle d'Industrie, 57, rue de la Fabrique.

Extraits des Règlements de l'Institut Canadien de Québec.

CHARTER IER, ARTICLE XI.—Les membres qui n'ont pas payé le montant de leur souscription pour le semestre courant, n'auront pas le droit de voter aux assemblées de l'Institut.

ARTICLE XIX.—Aucun membre ne sera éligible aux charges de l'Institut à moins qu'il n'ait payé tous les arriérés dus par lui pour sa souscription jusqu'au jour où se fera l'élection ou la réunion précitée.

Par ordre,

J. G. COUTURE,

Secrétaire-Archiviste I. C.

VER SOLITAIRE

Globules Secrets

PHARMACIEN LAUREAT MEDAILLE

ADOPTÉ DANS LES HOPITAUX DE PARIS

NOTA.—Le grand succès des Globules de Secretan a fait surgir quelques mauvais produits imitant ceux qu'il faut éviter.

Le plus grand succès.

Dépôt général, 52, rue de la Fabrique, Québec.

Dr. Ed. MORIN & Co.

C. O. BOUTET,

MARCHAND A COMMISSION

—ET—

Agence Generale

Assurance contre le feu et sur

la vie, s'occupe aussi de

Comptabilité et de

Liquidation

88, RUE ST-PIERRE

BASSE-VILLE

QUEBEC.

AGENTS DEMANDÉS



L'excursion Annuelle

DU CLUB

"LE MONTAGNAIS"

A SHERBROOKE

Le 4 février 88

\$2.50

de Québec à Sherbrooke et retour

Par train spécial, traversée comprise.

DES ARRANGEMENTS ayant été conclus avec les principaux hôtels de Sherbrooke, les excursionnistes pourront se procurer des membres du comité et à bord du train—des billets de pension au prix réduit de \$1.00, les trois repas et coucher compris.

LE DEPART de Québec se fera par le bateau du Grand-Tronc à 3 heures précises, et de la gare du Grand-Tronc (Québec-Sud), à 3 h. et demie.

Arrivée à Sherbrooke à 9 heures du soir.

DE RETOUR à LEVIS lundi matin, le 6, à 7 h.

Tous les excursionnistes et le public en général sont invités à prendre part à l'excursion.

Des chas spéciaux seront réservés pour les dames.

BILLETS A VENDRE à St-Roch chez J. A. Langlais, Libraire, Drouin & Frère, rue St-Joseph; à l'Hôtel Québec, rue du Pont. A la Haute-Ville chez M. A. O. Raymond, Libraire, rue de la Fabrique; à L. Kirwin & Co, tabaciste, rue Beaudé. A la Bassee-Ville chez M. L. P. Dery, Libraire, rue St-Pierre et des membres du club. A Lévis, au bureau du Quotidien et chez L. A. Marquette.

J. E. CARON

Président du C. de R. M.

L. A. BERGÉVIN,

Secrétaire

ACADEMIE de MUSIQUE

LUNDI, 6 FEVRIER

L'UNION TALMA JOUERA

'Les Fiancées d'Albano'

Drame en cinq Actes

—PAR—

ADOLPHE D'ENNERY.

Costumes splendides

Decors magnifiques

Tableaux émouvants.

Sous le patronage distingué de l'honorable

C. A. E. GAGNON, Secrétaire

Provincial.

Ouverture Marche The Gallant Brigade Weingarten

1er Acte La Veuvelette.....Faus

2nd Acte Le Serment.....Faus

3rd Acte "Buelien".....Faus

4th Acte "Les Sirènes".....Faus

5th Acte "Rouge et Noir" Chas. Coeur, Jr

6th Acte La justification.....Faus

7th Acte "Rascher Entschluse".....Faus

Cartes en vente chez F. Béland, rue St-Jean, A. Lavigne, et à St-Roch chez J. A. Langlais et Gervais

Il y a un plan de la salle visible dans chaque dépot.

Admission (Sièges réservés, 75

Partière, 50

Galerie, 25

Portes ouvertes à 7 h.

Lever du rideau à 8 h. précises.

La musique sera fournie par le Quintet Musica de Québec.

CHEMISES

—A—

15 CENTS

100 doz. Chemises

pour dames valant

50c et \$1 offertes

de 15c à 30c

—CHEZ—

L. O. Villeneuve

183, Rue St-Joseph

Campbre ! Campbre !

Nous venons de recevoir à la

Pharmacie Centrale

un no. el approvisionnement de CAMPBRE RAP

FINE, qualité extra

—AUSSI—

Un assortiment de

Graines de jardins,

et de fleurs.

PRIX TRÈS MODERES

Nous avons besoin d'un JEUNE HOMME respec

table, pour servir ou nous apprendre dans notre phar

macie.

Jno. J. LaROCHE & C

No. 67, Rue St-Valer

ST-SAUVEUR

A VENDRE

A Conditions faciles

UNEMAISON à deux étages, avec hangar e

emplacemnt, mesurant 65 pieds de profondeur p

Le buste de Son Eminence le

Cardinal Taschereau

Oeuvre de M. FRED. A. T. DUNBAR,

artiste sculpteur, est en vente à

Québec

SEULEMENT CHEZ

BERNARD & ALLAIRE

A qui toutes commandes doivent être adressées

PIANOS DE 1ere QUALITE

PATRONISE PAR

Majeste la Reine d'Angleterre

—PAR—

Sir Charles Tupper

et autres dignitaires Anglais et Canadiens

Choisi pour S.A.MAJESTE per

ARTHUR SULLIVAN

—ET LE—

DR. STAINER

Organiste de la Cathédrale Saint-Paul,

Londres.

"O Newcombe & Co

R. S. Williams & Son"

HARMONIUMS

"W. DOHERTY & Co

THOMAS & Co"

SEULE AGENCE A QUEBEC

BERNARD & ALLAIRE

77-79, Rue St-Jean

QUEBEC.

Avis de Societe

A VIS est par le présent donné que les souscriteurs

ont, le 31 Decembre dernier, (1887) formé une

société, sous les noms et raison de ROBITAILLE &

LAPERRIERE.

En conséquence de l'avis ci-haut, nous désirons

informer nos amis et le public en général, que nous

avons acheté tout l'actif de la succession de Audet

et Robitaille, en faillite, comprenant le Stock, les

livres de crédits, etc., etc., et que nous continuerons

le même genre d'affaire, au même poste, coin des

RUES ST-PIERRE ET SOUS LE FOIT.

Les personnes endettées envers la dite succession

sont par le présent avis, que nous sommes les

seules personnes à qui ces dettes devront être

payées.

Nous demandons respectueusement à ceux qui

ont déjà reçu leur compte de régler avec nous aus

sitôt que possible.

Robitaille & Laperriere

Societe de Pretset Placements

de Quebec.

INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT

Capital payé.....\$184600.00

Fonds de réserve.. 20,000.00

DIRECTEURS :

M. le chevalier F. Kirouac, Président.

Guil. Bouchard Vice-président.

T. E. Hamel, E. Leclerc, F. Dionne,

Louis Bilo d. J. Deser, D. Arand,

Saml. Bessier

Cette société prête par son capital de \$100,000

et plus, pour un an, jusqu'à 25% de la somme

de propriétés, créances hypothécaires et débiteurs.

La société achète des hypothèques, et fait des

avances à ses actionnaires sur la garantie de leurs

actions.

Conditions de remboursement

faciles

La société a constamment de l'argent à prêter et

actuellement plusieurs propriétés nées dans la

ville qu'elle peut vendre à des conditions avan

taquées.

Pour informations, s'adresser au Bureau de la

Société, No 130 Rue St-Pierre.

Robt. LaRoche,

SEO. TRES.

POSTE

urlington, V. T.

A la Cie d'Eau St-Léon,

Messieurs

Vous me demandez de vous

dire ce que je connais de

l'Eau St-Léon. J'ai le plaisir

de vous informer qu'il y a

vingt ans, lorsque je n'étais

qu'un jeune homme, je sou

ffrais horriblement d'une ma

ladie de la peau, je fis un usage

copieux de l'Eau St-Léon et au

bout de trois semaines j'étais

couvert de boutons de la tête

aux pieds l'Eau ayant en effet

chassé les humeurs du sys

tème. A la fin de la semaine

semaine de traitement j'avais

la peau aussi nette que n'im

porte qu'un enfant démon

stré. Je n'ai jamais été si

bien portant. Je certifie loi

avec plaisir, que je dois ma

guérison à l'Eau St-Léon,

V. re dévoué,

KARL S. KROHOLM.

Cette Eau pour la maladie de la peau est en vente

chez tous les détaillants à 25 c. le gallon. Deman

dez-la à votre droguiste ou chez votre épicer.

Vendue en gros et en détail par

MM. Gingras, Langlois & Cie

No 3, Port-Dauphin, Québec.

AGENTS POUR LA PUSSANCE

Québec, 30 se 1887

Succession de feu Germain

Guay, cer. N. P.

Toutes personnes endettées envers la dite succes

sion, pour services professionnels, copies

De dédale avait ceci de particulier et de terrible qu'une fois dedans on ne pouvait qu'irrationnellement se retrouver. Le passant attardé avait beau marcher des heures pour en sortir, il revenait infailliblement à son point de départ. Un Canadien-français de New-York, M. J. E. Richard, qui était établi ici depuis une vingtaine d'années, m'a souvent raconté qu'il avait passé toute une nuit à chercher son chemin pour sortir des Cinq-Pointes. Il était allé au théâtre. En revenant, à 11 heures du soir, il tomba dans le labyrinthe et eut la bonne fortune d'en sortir grâce à l'intervention d'un policeman, mais il était 4 heures du matin.

Heureusement, cet abominable quartier a changé de physionomie et il est loin d'être aussi dangereux qu'il l'était autrefois. C'était donc un théâtre fait tout exprès pour une bande de malfaiteurs, et les *Whigs* savaient en profiter. Les *Whigs* tenaient leur nom du cri qui leur était particulier à l'approche de la police : "Oh why, oh why, oh why!" Cette organisation avait pour but de faire respecter de certains politiciens de New-York et il arrivait assez souvent que bon nombre de crimes de la bande restaient impunis.

Discoil a joué pour sa part de cette influence politique et c'est ce qui explique qu'il ait pu terroriser la ville si longtemps quand il passait pour un des plus audacieux criminels. Assez récemment encore les *Whigs* étaient hors la loi. Un juge a même déclaré qu'il n'y avait pas de crime à les tuer. Quelque temps après cette déclaration un *Why* était assommé dans la rue Worth. Le jury du coroner acquitta son assassin et le grand jury ne trouva pas matière à procès.

Le dernier crime de Discoil a donc fini par le conduire au gibet, et il n'est pas étonnant que ce redoutable chef d'une bande de meurtriers ait été appelé à la mémoire de toute la population les pages les plus sanglantes de l'histoire du crime à New-York.

Mais que l'on y a de renouveau dans ce triste dévouement d'une vie si mal remplie, que l'on a donné lieu à une lutte franque entre les différents journaux de New-York, et voici comment. Le champ de l'exploitation américaine est immense et il n'y a rien de sacré pour un reporter américain. Le reporter est une institution essentiellement américaine; on y met une impudence incroyable. Les reporters vont partout, abordent tous les personnages, emploient mille et un moyens plus ou moins ingénieux les uns que les autres, pour jeter à leur public la pâture de tous les jours. Or, ici, on lit le premier jour à venir sans chercher s'il est bleu ou rouge, démocrate ou républicain, prohibitionniste ou anarchiste.

L'excitation de Discoil a donc été l'objet d'une course au clocher des plus curieuses et des plus prodigieuses que l'on connaisse dans l'histoire du journalisme aux États-Unis. Le *World* et le *New York Herald* sont considérés à juste titre comme les deux plus grands journaux de la ville, et ils se font, à raison de leur importance, une guerre de courtoisie. Il s'agissait de rapporter fidèlement les derniers moments de Discoil, l'heure de sa pendaison, ses dernières paroles, etc.

Mais le chef avait dressé un obstacle insurmontable. Les reporters des journaux de New-York étaient admis, il est vrai, à assister à l'exécution; mais, une fois à l'intérieur de la prison, les portes devaient être fermées à clef et le shérif donnait ordre de ne les ouvrir qu'après l'examen du cadavre de Discoil par le jury. C'était un peu de temps pour la rapacité américaine et il fallait obvier à ce malheureux inconvénient. Eh bien! le *World* après avoir résolu le problème en faisant le plus prodigieux tour de force qui ait jamais été exécuté ici.

Ce journal avait chargé un de ses rédacteurs de faire l'examen des maisons qui se trouvent dans les environs de la prison. Cette exploration fut heureuse, et il lui fut permis d'aller à l'intérieur de la prison. L'homme du *World* découvrit dans la rue Leonard, un édifice de cinq étages, du haut duquel on pouvait voir très bien ce qui se passait dans la cour, ce qui se passait à l'intérieur. On avait donc un anneau de la chaîne. Ce n'était pas tout, car il fallait un autre point d'observation pour apercevoir les bureaux du *World*.

On choisit pour ce second poste d'observation la haute tour de 200 pieds de la "Coldwell Lead Company." De cet observatoire on voyait la façade de l'établissement où s'imprime le grand journal. À 6 heures du matin, l'ingénieur système télégraphique du *World* était au complet. On avait naturellement gardé l'affaire un secret absolu. Tous les journaux de la ville avaient leurs représentants. Les reporters étaient rendus autour de l'échafaud. Celui du *World* était comme les autres.

Mais, il y avait de plus pour ce journal l'homme perché sur la maison de cinq étages avec son pavillon rouge, et plus haut encore, l'homme de la tour, lui aussi avec son pavillon, enfin le rédacteur du *World*, qui n'avait pas de pavillon mais qui tenait sa plume toute prête à faire de la besogne rapide. Tout à coup, le bourreau fit son œuvre et Discoil fut lancé dans l'espace, mourant presque instantanément du coup. Le reporter du *World* qui se trouvait près de l'échafaud agita son mouchoir comme il avait été convenu.

Le second reporter agita à son tour son pavillon rouge; le reporter de la tour ne tarda pas à déployer le sien et en DEUX SECONDES la nouvelle était rendue au bureau du *World*. Il était 7 h 24 quand la trappe tomba. Deux secondes plus tard, on le savait au *World* et ce journal circulait dans les rues de New-York cinq minutes avant le *New York Herald* qui cette fois arrivait le second. L'attention de cinq heures annonçait que le *World* s'était vendu jusqu'à un chiffre incroyable de 140,000, c'est-à-dire, presque trois fois la population de Québec.

Voulez-vous que l'on prenne à New-York pour satisfaire une foule avide et pour se faire lire. Naturellement ces journaux tournent à l'avantage des journaux et ceux-ci montent ou baissent au gré du vent de l'opinion en raison de leur succès.

Le *Herald* est fort prisé ce point de vue et ne se vendra pas pour rien. On se souvient du manifeste du comte de Paris qui fut affiché à minute dans tous les départements de la France. Eh bien, à six heures du matin à New-York, le *Herald* publiait en extenso le texte français de ce long document. A quand le prochain tour de force?

EDMOND DANZES.

Cleveland et Leon XIII

Le cadeau que le président a fait au Pape lui a été offert samedi au Vatican par la délégation américaine. Plusieurs membres de la garde-noble en splendide uniforme assistaient à la présentation, ainsi que des attachés de la cour pontificale. L'archevêque Ryan, de Philadelphie, en présentant une superbe copie de la constitution des États-Unis, dit, en substance :

"Saint Père, nous sommes très honorés et très heureux d'avoir été choisis pour offrir à Votre Sainteté ce cadeau qui exprime et témoigne la vénération du président des États-Unis à l'occasion du Jubilé de Votre Sainteté, lors de son admission au sacerdoce. C'est un hommage rendu à Votre Sainteté par le chef suprême de soixante millions d'habitants—et ce chef a été librement choisi—qui résume l'immense responsabilité du poste élevé où ses compatriotes l'ont placé, sa dépendance envers le Tout-Puissant et sa scrupuleuse fidélité à remplir les devoirs qui lui incombent. Le président Cleveland est chef honoré du peuple, et il a déclaré solennellement qu'il était convaincu que le christianisme est le fondement de toute civilisation et de l'ordre social le plus parfait qu'il soit donné à l'homme d'atteindre."

Les citoyens américains se gouvernent eux-mêmes, dans la liberté la plus exubérante et la mieux entendue. Ils sont par nature chrétiens, braves, justes et remplis des meilleurs sentiments qui honorent l'humanité.

Le Christ était le fils d'un charpentier et vécut et sympathisa avec le peuple, lui, le roi des rois.

L'église catholique aux États-Unis est libre et peut remplir librement sa mission divine, on peut en lire la preuve dans le document que nous venons d'offrir au vicar de Jésus-Christ.

L'État n'a aucun contrôle sur les cœurs catholiques et les préjugés séculaires et héréditaires disparaissent graduellement et devront disparaître bientôt.

Nous, Saint Père, nous vous demandons de bénir notre jeune république qui a fait de si grandes choses dans l'espace d'un siècle; nous demandons votre bénédiction pour cette terre découverte par Christophe Colomb, votre sublime compatriote, enfin nous vous prions de bénir notre sage et énergique président."

Puis les assistants s'agenouillèrent pour recevoir la bénédiction du serviteur de Dieu.

Le Pape reçut le don présenté avec une satisfaction évidente, et il adressa les délégués en séance spéciale, et parla avec admiration des citoyens américains et de leur digne président.

Puis le Pape fit placer le cadeau avec les cadeaux des rois.

CORRESPONDANCE

Fiat justitia.

A M. le rédacteur de L'Electeur, MONSIEUR,

Votre correspondant *** du 10 janvier dernier vous fait des remarques très à propos sur la nécessité d'un campement dans la traversée des petites Alpes entre Tadoussac et Bergeronnes. Je soupçonne votre correspondant de n'avoir pas assez voyagé sur le chemin maritime et de ne pas être l'un des douze qui se préparent à braver les souffrances du comté de Saguenay (adventant sa séparation d'avec Chicoutimi), car il me semble que s'il en eût été, il aurait été plus précis et plus renseigné sur les chemins de colonisation du comté de Saguenay. Je citerai seulement un fait, sans vouloir nier la nécessité de son camp. Il aurait pu dire que ce même chemin, situé à l'ouest de la rivière Saguenay, dans le comté de Saguenay, et qui conduit aux grandes paroisses, n'a jamais eu de campements, quoique utilisé depuis plus de 40 ans, excepté par hasard et grâce à la bonne volonté de quelques chasseurs, sans un dollar de subvention, bien que nous ayons vu plusieurs cas de personnes *glacées à mort*, et une foule d'accidents plus ou moins graves tous les hivers, où voyageurs et chevaux l'ont échappé belle. Et dire que pendant 9 à 10 ans rien n'a été fait pour achever les sept ou huit milles qui restent à faire. On en faisait autrefois un mille ou deux tous les ans; mais, depuis 1878, rien. Quant à ce qui a été fait durant les deux dernières années, les travaux ont été conduits par un imbécile qui se plaisait à prouver son incapacité en faisant les choses à tort et à travers pour vexer les intéressés. Fort de la protection d'un député puissant, il a continué son jeu jusqu'à laisser des bords infranchissables à cheval; pour faire—la où il était facile—des bords praticables—là où il était difficile, jusqu'à qu'à présent, n'ont pu être utilisés on été, et où le bois a repoussé; ainsi tout est à recommencer. Pour preuve de son manque de jugement, ou de sa mauvaise foi, il a évalué à \$1500 certains passages difficiles qui ont été faits et qui ont coûté \$500. Enfin, il a tant fait de bêtises, que les colons, lassés de ces faits et gestes, lui ont fait le comté de Saguenay trop cher pour sa santé. Ces colons se sont vus refuser tout octroi pour leur chemin, parce qu'ils ont refusé de se faire raser au nez par cet incapable factotum. Aujourd'hui, une ère nouvelle se présente. Il y a tout lieu d'espérer que le comté de Saguenay sera laissé avec ses présentes limites; alors leur canton comptera pour quelque chose dans les élections. Ils sont très reconnaissants à leur député, M. St. Hilaire qui leur a fait obtenir quelque argent dernièrement. Il est vrai que c'est sous le régime du nouveau régime et que le dernier parlement n'aurait pas été prodigue à notre égard. Mais mieux vaut tard que jamais. Cela, joint à ce qu'il a su choisir le conducteur et diriger les choses pour utiliser le mieux possible les argent employés, fait qu'on a de bonnes espérances; au moins, les colons sont heureux de se voir débarrassés de conducteurs comme un Bouli, qui fait des chemins par bouts-ci, bouts-là, dans la forêt, comme un Dufour, entrepreneur de ponts emportés la première année, et comme un entrepreneur qui se fait payer pour achever ses ouvrages, et d'avoir leur chemin continué cette fois sous la conduite d'un employé honnête et qui connaît son métier.

Il faut se faire les chemins de colonisation.

SAGUENAY.

MAISON Z. PAQUET

165-167, rue St-Joseph

NOUVEAUX ARRIVAGES DE MARCHANDISES DE FOURRURES DE VALEUR.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos amis et au public que nos acheteurs sont en ce moment, sur les marchés d'Europe.

La maison a déjà commencé à recevoir des marchandises nouvelles en grandes quantités. Parmi ces marchandises citons :

675 Couchettes de fer

de fabrique anglaise, assorties avec le plus grand soin, au point de vue des prix et des grandeurs.

Une très grande quantité de SOIERIES NOIRS ET DES COULEURS LES PLUS NOUVELLES ET LES PLUS RECHERCHÉES.

Un assortiment considérable de MERKINS A SOUTANE, et, en résumé une foule d'autres marchandises appartenant à d'autres sections de notre stock, et dont l'énumération serait trop longue à faire.

Qu'il suffise à nos amis et au public de savoir que nous continuerons de recevoir chaque semaine des envois considérables de marchandises.

Malgré toutes les prévisions que nous ayons pu faire au début des saisons d'automne et d'hiver, la course sur les pelletteries travaillées a été telle jusqu'à la fin de décembre dernier, que nos ouvriers ont été débordés par les commandes. C'est au point qu'il est arrivé un moment que les stocks de certaines confections de fourrures se sont épuisés, et que nos ouvriers, malgré leur activité, se sont vus dans l'impossibilité de remplir les vides qui se faisaient dans l'assortiment.

La matière première, c'est-à-dire la pelletterie brute, pour ces confections, se trouve bien dans le stock, mais l'influence des commandes nous a empêchés pendant plusieurs semaines de les confectionner pour le commerce.

Nous devons dire cependant que depuis le 1er janvier, grâce à l'activité de nos ouvriers, nous avons réussi à combler les vides survenus dans notre assortiment de confections en fourrures.

Aujourd'hui, l'assortiment en est pour le moins aussi complet qu'avant; et nous oserons dire même qu'il est supérieur, par le fait que nous venons de recevoir des FERRITOIRES D'UNORD-QUEST CANADIEN

5,500—PEAUX DE MARTHÉ D'ALASKA—5,500
7000 PEAUX DE CHAT SAUVAGE
ET DE PLUS
UN LOT CONSIDÉRABLE DE
Peaux de BUFFLE

(robes de carrosses), remarquables par leur beauté et surtout bien assorties au point de vue des prix.

Z. PAQUET.

2 s e j

Nouvelles du Jour

L'eau

Samedi dernier un des tuyaux de l'aqueduc alimentant le palais législatif a été brisé, causant certains dégâts.

Blessure

Un pompier, M. Larose, a été blessé à la main par un morceau de verre, pendant qu'il travaillait à éteindre le commencement d'incendie qui s'est déclaré dimanche dans les ateliers de M. Joseph Plamondon.

Le suicide au Sault

Il est maintenant certain que la femme qui s'est suicidée près des chutes Montmorency l'automne dernier, avait nom Clara Levensworth, et qu'elle n'était pas mariée. Il est plus que probable que son cadavre sera inhumé durant le cours de cette semaine. Aucun parent de la défunte n'ayant réclamé le cadavre qui a été gardé à la Morgue, la défunte sera enterrée dans un des cimetières de la ville.

Fumée sans feu

Hier matin, de la fumée qui s'échappait du steamer français *Henri IV*, dans le bassin Louise, a fait croire à un commencement d'incendie, et les pompiers ayant été mandés, le chef Dorval s'y est rendu avec plusieurs hommes. On s'est alors aperçu que ces appréhensions étaient mal fondées, car on n'a découvert à bord aucune trace de feu.

Religieux

Le très révérend M. N. Doucet, curé de la Malbaie, est nommé administrateur du diocèse de Chicoutimi, *sede vacante*.

Chansonnette nouvelle

C'est un joli spécimen de musique légère que la chansonnette *On me disait...* poésie de M. LeMay, musique de M. Levasseur—vendue et distribuée ces jours-ci au bénéfice des petits porteurs de l'Éléphant.

La copie—don gracieux des éditeurs, —a une belle apparence typographique. Merci.

Bal costume.

Le grand bal costumé au patinoir aura lieu vendredi, le 3 février. L'annonce que nous publions dans nos colonnes déterminant les conditions d'admission. Nous y référons nos lecteurs.

Personnel

M. L. S. Robitaille, marchand de fourrures à Sorel, est en visite dans sa famille en cette ville.

Départ

M. J. S. Létourneau, de Montmagny, l'agent général pour cette province de l'assurance mutuelle des vieilles personnes "The old people's Mutual benefit Society", doit partir le premier février prochain pour assister à l'assemblée générale et annuelle de la dite société à Elkhart, Indiana. M. Létourneau a été nommé délégué pour la province de Québec par les assurés à la dite assurance.

Nous lui souhaitons un bon et fructueux voyage.

Société géographique de Québec

L'assemblée annuelle aura lieu dans les salles de la société, no 4 rue St André, le 31 janvier à 4 h. p. m. pour l'élection des officiers et autres affaires.

Par ordre, F. D. Tims, Sec.

Funérailles du R. P. Lefloch.

Ce matin ont eu lieu à l'église St-Sauveur les funérailles du Rvd. Père Lefloch O. M. I. L'église était encombrée de fidèles venus de toutes les parties de la ville. Son Eminence le Cardinal Taschereau présidait au trône assisté de Mgr Benj. Paquet et du Rvd. M. Chs. Trudelle chapelain de l'hôpital du Sacré-Cœur.

Le service a été chanté par Mgr Legaré assisté des Rvds. MM. J. Beaudoin et Montreuil comme diacre et sous-diacre.

L'église était magnifiquement décorée.

Le chœur de l'orgue aidé de L'Union Lamblotte a chanté la messe de Perault. On remarquait au chœur les Rvds Pères Grenier supérieur, Royer, Durocher, Valiquette, Boissonault, Jodoin, Forget, Pallotier, M. le curé Plamondon de l'église St-Jean-Baptiste. Les Rvds Beaudry, Pouliot, Vaillancourt, Fecteau, Beaufort, Fréchette, Bélanger, et beaucoup d'autres. Les séminaristes de St-Sauveur étaient au bas chœur.

L'orgue était tenu par M. J. B. Lapointe.

A l'épître, Marche funèbre, par M. Lapointe.

A l'offertoire "A la Mort" chœur.

Au Libera Son Eminence officiait assisté des Rvds Beaudoin et Montreuil. Ont signé l'extrait mortuaire : Son Eminence le Cardinal Taschereau, Mgr Benj. Paquet, les Rvds F. X. Plamondon, Chs. Trudelle, J. A. Feuiltaut, F. Guimond, A. Vaillancourt, H. Bouffard et les Rvds Pères Royer, Jodoin, Durocher, Grenier supérieur.

M. Germain Lépine, entrepreneur de pompes funèbres a présidé à l'organisation des funérailles, avec l'habileté et l'expérience dont il ne manque jamais de faire preuve en pareilles circonstances.

La salle où était exposé le défunt était magnifiquement décorée.

Les restes du défunt ont été inhumés dans le caveau de l'église.

Avantage

Nous invitons nos lecteurs à lire l'annonce intitulée : *Hôtel à vendre*, que nous publions plus loin. Un rare avantage est offert aux hommes d'affaires.

On connaît le florissant village d'Etchemin, que les étrangers visitent en grand nombre, tout le long de l'année, mais particulièrement pendant les sept mois de navigation. Un hôtel doit donc y faire beaucoup d'argent.

Quant au commerce, il prospère dans cette localité tout comme ailleurs, et le poste d'affaires que l'on offre en vente est trop bien connu pour qu'il soit nécessaire d'en énumérer les grands avantages.

Avant aux hommes entreprenants. Qu'on lise l'annonce.

Theatre français

Académie de Musique, le lundi 6 février "Les fiancés d'Albano" par Adolphe d'Ennery l'auteur des deux "Orphelines".

Nominations

Nous lisons dans la *Gazette Officielle* de cette semaine les nominations suivantes :

Il a été nommé Son Honneur le lieutenant-gouverneur de nommer M. Fabien S. Bourgeois, Louis N. Masson, Edouard Dupuis, Patrick W. Leely, Alexander McKim, Leslie et Étienne L'Écuyer, commissaires pour la décision commissaire des petites causes dans la paroisse de Saint-Anicet, comté de Huntingdon.

Commission du 18 mai 1886 révoquée.

JUGES DE PAIX

District de Montréal. — MM. James Reid Wilson, John Dyer, Thomas Con-John H. Sample et Louis Joseph Hérard, de Montréal.

District d'Ottawa. — David Mac Laren, jr., de Wakefield, comté d'Ottawa.

District de Bedford. — MM. Jos. Jean-Baptiste Gosselin, W. H. Ariest, Lorenzo Alexis Hamilton Hogel, Jean-Baptiste Fournier, fils, Louis Landry, Julien Campbell et Lorenzo, V. F. Hogle, du canton de Stanbridge, comté de Missisquoi; Jean-Baptiste Bouchard, de la paroisse de Notre-Dame des Anges, même comté; Gardner Wm. Lewis, Emery Noël, John Nevil, Edward Mosher et Henri Roy, de Clareville, même comté; Daniel Vosburg, de la paroisse de St. Thomas et John McQuillon de Saint-Romuald de Farnham, même comté.

District d'Iberville. — MM. Adhemar Dumers, Michel Campbell, François Lamoureux, Ths. Sheridan, Joseph Bonneville et Jean Baptiste Duval, fils de Jean-Baptiste, de la paroisse de St. Sébastien, comté d'Iberville.

District de Beauharnois. — M. William Tees Curran, du canton de Hemmingford, comté de Huntingdon.

District de Montréal. — Edward Luscher, écuyer, de la cité de Montréal.

Il a aussi été nommé Son Honneur en conseil de faire les nominations suivantes.

Commissaire pour recevoir des dépositions sous serment sous l'autorité de l'article 30 du code de procédure civile, Frédéric E. Gauthier, écuyer, de la ville de Winnipeg, Manitoba.

Greffier de la cour de magistrat à Buckingham, Jean-Baptiste Alphonse Beaudoin, écuyer, notaire, de Buckingham.

Funérailles de Mme A. Bedard

Ce matin ont eu lieu à Beaufort, les funérailles de Mme Antoine Bedard, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le service a été chanté par le Rvd. M. Verret, vicaire. Les restes mortels ont été déposés dans la charnier de la paroisse, en attendant l'inhumation qui aura lieu le printemps prochain dans le lot du cimetière destiné à la famille.

Cour du Recorder

Un seul prisonnier accusé d'ivresse a été acquitté.

Elections municipales

À une session spéciale du conseil municipal de la paroisse de la Rivière du Loup, tenue en la ville de Louiseville, le 23 courant, M. le conseiller Honoré Picoté a été élu maire de la municipalité.

MARBRERIE DE STE-FOYE

Monuments, Epitaphes et Poteaux en marbre, en granit et en pierre

D'UN FINI ET D'UN GOUT PARFAIT

A des prix défiant toute concurrence

EPITAPHES DE \$2.50 ET PLUS

Soul agent à Québec de ROBERT FORSYTH, célèbre Marbrier de Montréal et de la maison Wm. Townsend de New-York.

A. E. Bolduc,

MARBRERIE,

Chemin Ste-Foye.

Le Grand Concert du 7 Février

Le plan de la salle sera déposé chez M. Lavigne, demain matin, mardi, à 9 heures précises.

Est-il besoin de renchérir encore sur le mérite artistique de la soirée que nous promettons les amateurs de raquettes de l'Union-Commerciale?

Les préparatifs se font sur une grande échelle et si l'on veut bien se rappeler les organisations précédentes entreprises par les officiers de cette institution, on n'entreprendra aucun doute sur le succès qu'amèneront les efforts considérables qui sont faits depuis quelques semaines.

On compte qu'environ cent personnes paraîtront sur la scène aux différents items du programme.

Le grand chœur "La Terre-Promise" a été répété avec accompagnement de Piano et Harmonium et produit un effet tout-à-fait grandiose; on s'en fera une idée quand on se rappellera que l'auteur J. de Morillon, est celui qui a composé "L'Homage" donné l'an dernier au concert du même club.

Temoignage d'estime

Samedi soir, il y avait brillante réunion chez M. F. M. Deschêne marchand de la Basse-Ville.

Plus de quarante amis de M. Arthur Méville Deschêne, commis-marchand, s'étaient rendus chez lui dans le but de présenter une adresse accompagnée de superbes cadeaux à celui, qui depuis plusieurs années a su attirer l'estime de tous ceux qui le connaissent.

Les nombreuses connaissances de M. Deschêne s'étaient réunies afin de le féliciter à l'occasion de son mariage qui aura lieu demain à Ste Pétronille Isle d'Orléans.

Rarement nous avons été témoins d'une réunion aussi sympathique et aussi cordiale. Tout le monde le sait, les réunions d'amis, surtout en une aussi belle circonstance éveillent chez celui qui en est l'objet une émotion vive et profonde, qui n'est que le prélude d'un bonheur sans tache, et dont le souvenir dure toujours.

M. Deschêne répondit avec beaucoup de facilité à l'adresse qu'on lui présentait, ce qui contribua à augmenter la joie de tout le monde et à faire commencer une soirée des plus agréables.

Les cadeaux consistaient en un magnifique pot en argent avec gobelots, une épergne superbe de même métal, ainsi que plusieurs objets d'art et de prix. Le brillant de la réception ne le cédait en rien à la richesse des cadeaux, car M. Deschêne a fait royalement les choses. Il s'est montré en tout point digne de ce que ses amis se sont fait un devoir de lui offrir comme gage d'estime et d'amitié.

Une table princière, sur laquelle figuraient autour du roi Champagne, les vins du meilleur cru, attendaient les visiteurs qui se hâtèrent d'y prendre place.

La santé aux nouveaux mariés, portée et buée avec enthousiasme, valut aux personnes présentes une réponse en termes appropriés de la part de M. Deschêne. Plusieurs autres santé furent aussi proposées et accompagnées des réponses de qui de droit.

Pendant toute la soirée, le plus grand gaillard ne cessa de régner. Les bons mots, les vives saillies succédaient aux chansons et vice versa.

Les amis se séparèrent à une heure très-avancée de la nuit, en se promettant bien de ne jamais oublier la belle soirée qu'ils venaient de passer.

Nous félicitons sincèrement M. Deschêne, et nous le prions d'accepter nos meilleurs souhaits de bonheur.

Theatre Français

On dit beaucoup de bien du drame, "Les Fiancés d'Albano" qui sera joué à l'Académie de Musique le lundi 6 février prochain par l'Union Talma sous le patronage distingué de l'honorable C. A. E. Gagnon Secrétaire Provincial le drame dû à la plume sympathique d'Adolphe d'Ennery, le populaire auteur des "Deux Orphelines", et peut-être son chef d'œuvre, est vigoureusement écrit; l'intérêt y est soutenu avec un rare talent; les scènes sont émouvantes et menagées avec un art dont d'Ennery seul a le secret. Cette œuvre est, d'ailleurs, de la plus haute moralité. Nous en donnerons un résumé sous peu. Nous engageons fortement nos lecteurs, amateurs du beau, à assister à cette soirée.

E & J. Ila.

Harmoniums William, Bell & Cie

CERTIFICATS

St. Félicien, 14 janv. 1888.

Je sursigné certifie que l'harmonium-orgue manufacturé par MM. Williams, Bell & Cie de Guelph, Ont., pour la paroisse de St. Félicien, nous donne pleine et entière satisfaction, et je dois recommander la maison Gervais et Hudon, (qui nous a vendu cet instrument) à tous ceux qui auront besoin d'instruments de musique soit pour église ou pour salon.

(Signé,) ELZEAR SAVARD, St. Félicien.

Saint-François de Beauce, 27 Déc. 1887,

MM. Gervais et Hudon,